



## **CODE D'ÉTHIQUE POUR LES ADMINISTRATEURS DE L'AESTQ**

Je soussigné, \_\_\_\_\_, suis un membre du conseil d'administration de l'AESTQ et à ce titre, pour accomplir les devoirs inhérents à ma tâche, je m'engage à :

- Utiliser les prérogatives de ma fonction et accomplir mes engagements avec honnêteté et dans le meilleur intérêt de l'AESTQ. À chaque occasion, j'agirai avec soin, habileté et diligence et ce raisonnablement et prudemment.
- Respecter et appliquer les statuts et règlements de l'AESTQ tels qu'adoptés et approuvés par l'assemblée générale ainsi que les décisions votées par les membres.
- Supporter publiquement les politiques et positions de l'AESTQ telles qu'approuvées par le conseil d'administration. Si je suis en désaccord avec ces politiques, je m'efforcerai de résoudre celui-ci avec les personnes concernées et éviterai d'étaler mon point de vue sur la place publique auprès de personnes non concernées.
- Supporter publiquement les actions entreprises par le Conseil d'administration pour atteindre et réaliser les objectifs de l'AESTQ et ce, à l'intérieur de son plan d'action et du respect du budget alloué.
- Garder confidentielle toute information que j'aurais obtenue grâce à mon rôle d'administrateur et/ou qu'on me demande de garder comme telle. À titre d'exemple : les états financiers de l'Association, le contenu des rencontres du Conseil d'administration, le résultat des votes le cas échéant, etc. En cas de doute sur la confidentialité d'une information, je demanderai l'avis du conseil d'administration et m'y conformerai. Cette confidentialité devra être poursuivie au-delà de la fin de mon mandat.
- Placer les intérêts de l'AESTQ avant mes intérêts personnels ou les intérêts de toute autre entreprise ou association et déclarer immédiatement toute situation qui pourrait me placer en situation de conflit d'intérêts.
- Démissionner si, pendant mon mandat, une des situations suivantes s'applique à moi :

1. je déclare faillite ou on me refuse une caution
  2. je ne suis plus un membre en règle de l'association
  3. je poursuis l'AESTQ ou un des membres du conseil d'administration
  4. j'agis à titre de consultant rémunéré par l'AESTQ
- Dénoncer à l'Association tout intérêt que j'ai dans une entreprise ou une association susceptible de me placer en situation de conflit d'intérêts :  

---

---

---

---

---
  - Dans l'éventualité où l'intérêt susceptible de me placer en situation de conflit d'intérêts apparaissait en cours de mandat, le dénoncer immédiatement au Conseil d'administration afin qu'il soit consigné au procès-verbal.

Si je ne respecte pas cet engagement ou si je considère que ma présence au sein du conseil d'administration risque d'embarrasser l'AESTQ ou de miner la confiance du public envers cette association,

- je démissionnerai immédiatement ou
- je résoudrai immédiatement le litige avec le conseil d'administration ou le conseil d'administration me rencontrera pour entendre mon point de vue.

En cas de litige, le conseil d'administration peut voter la destitution d'un membre par un vote favorable des deux tiers des membres présents.

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Témoin